

*Interpellation présentée par la députée :
Mme Lydia Schneider Hausser*

Date de dépôt : 25 mai 2011

Interpellation urgente écrite **Quel fonctionnement futur pour la Clairière ?**

Mesdames et
Messieurs les députés,

La presse nous apprend qu'un audit commandé par la Commission des visiteurs officiels (CVO) met en lumière de graves dysfonctionnements au centre de détention pour mineurs de la Clairière.

Le rapport rendu par les experts mandatés par la CVO pointe du doigt :

- une institution sinistrée ;
- une gestion calamiteuse ;
- une souffrance du personnel avec un absentéisme à hauteur de 25 %.

Les experts relèvent que le manque de reconnaissance du personnel et une organisation générale défailante entraînent des départs à la chaîne. Les conflits larvés et le non-respect des règlements en vigueur font également partie des florilèges des griefs formulés.

La direction de l'office pénitentiaire est pointée du doigt et selon les comptes rendus de la presse, les membres de la CVO considèrent que toute la chaîne de commandement a failli.

Face à ce constat accablant, quelles suites la cheffe du DSPE entend-elle donner pour assainir cette situation et dans quels délais ?